



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Estelle GARY

N°D2022-206-MP

OBJET : 22FCSCOMPACTEUR – FOURNITURE, LIVRAISON ET MISE EN PLACE D'UN COMPACTEUR POSTE FIXE POUR EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES EN MÉLANGE – CHOIX DU TITULAIRE

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant la nécessité pour le service environnement de Fumel Vallée du Lot de se munir d'un compacteur poste fixe pour les emballages ménagers recyclables en mélange, une procédure adaptée ouverte articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique a été lancée du 17 octobre 2022 au 07 novembre 2022 avec parution sur la plateforme de dématérialisation AWS et sur le site de Fumel Vallée du Lot ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,**

1°) – De retenir l'offre de la société **OMNI BENNES SERVICES** de Portet sur Garonne (31), pour un montant total HT de 32 880 € (39 456 € TTC), pour la fourniture d'un compacteur poste fixe pour les emballages ménagers recyclables en mélange à destination du service environnement de Fumel Vallée du Lot ;

2°) – De signer l'offre financière ;

3°) – Précise que les crédits sont prévus au budget 2022.

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

**AR Prefecture**

047-200068930-20221129-D2022\_206\_MP-AR  
Reçu le 05/12/2022

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 29 novembre 2022



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 05 décembre 2022  
Reçu en Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le : 05 décembre 2022

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)